

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA VÉRIFICATION DES DÉCLARATIONS—LA QUESTION DE L'INTÉRÊT SUR LE TROP-PERÇU

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au ministre du Revenu national. Étant donné l'inquiétude exprimée par beaucoup de contribuables, le ministre pourrait-il dire à la Chambre quand son ministère pense avoir fini la vérification des déclarations d'impôts sur le revenu pour l'année 1972?

L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, depuis la fin du mois dernier, le gros du traitement des déclarations est terminé. A ce jour, 99 p. 100 de tous les remboursements auxquels les contribuables ont droit ont été envoyés. Il est normal que pendant quelques semaines encore, il y ait des discussions avec certains contribuables, au sujet de leurs droits. Je pense que le ministère devrait être félicité d'avoir effectué les remboursements plus vite que jamais, et ce en dépit de tous les changements.

Des voix: Oh, oh!

[Plus tard]

M. Patterson: Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question supplémentaire au ministre du Revenu national. Étant donné le retard dans le traitement de nombreuses déclarations, le ministre envisage-t-il de payer sur les paiements d'impôts en trop le même intérêt que celui réclamé par le ministère sur les impôts non payés?

M. Stanbury: Monsieur l'Orateur, je le ferais avec plaisir si la loi m'y autorisait. Nous payons toutefois l'intérêt prévu par la loi à partir du 1^{er} mai.

* * *

L'AGRICULTURE

DEMANDE DE RECHERCHES SUR LES CULTURES À HAUTE TENEUR EN PROTÉINES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Étant donné le prix élevé des protéines et le fait que le Canada pourrait y remédier en arrivant à produire suffisamment de protéines, pour son usage, le ministre est-il maintenant prêt à affecter des sommes plus considérables aux recherches sur les cultures à haute teneur en protéines et sur l'élimination du thioglucoside du colza.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, il existe des programmes de recherches orientés en ce sens et, comme je l'ai déjà dit à quelques députés, je pense que nous faisons plus dans ce domaine que tout autre pays; nous envisageons de faire davantage encore.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

Immigration

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

L'IMMIGRATION

MESURE CONCERNANT CERTAINES DISPOSITIONS ET PROCÉDURES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 19 juillet, de la motion de M. Andras: Que le bill C-212, concernant certaines dispositions et procédures relatives à l'immigration, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: La mise aux voix.

M. Baldwin: Oui, monsieur l'Orateur.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois et la Chambre se forme en comité plénier sous la présidence de M. McCleave.)

● (1210)

Sur l'article 1—*Règlements sur l'immigration, Partie 1, article 28*

M. le président: A l'ordre. La discussion porte sur l'article 1. L'article 1 est-il adopté?

M. Baldwin: Non, monsieur le président, nous devons poursuivre la leçon qui a débuté hier soir. Nous en sommes à la deuxième partie de la leçon et j'ai le plaisir de pouvoir parler en la présence du premier ministre qui se trouve temporairement à la Chambre car il est assez intéressant de noter que cette loi a été présentée uniquement parce que le gouvernement était en difficulté. Le gouvernement actuel ne croit pas au besoin de légiférer sauf s'il y est obligé. Il ne croit pas à l'utilité de consulter les représentants du peuple sauf in extremis ou dans une situation très grave où il se dit: il nous faut légiférer.

Je ne critiquerai pas davantage le ministre car, comme je l'ai dit hier soir, il vient à la queue d'une longue succession de ministres qui se sont heurtés à ce problème. Si nous sommes ici, c'est parce que le gouvernement n'a pas su nous consulter, obtenir les conseils de la Chambre et prendre des mesures pour légiférer. J'aimerais poser une ou deux questions au ministre. Comme je l'ai souligné hier soir, nous devons régler cette question à cause de la décision de la Cour suprême, de la Cour fédérale et de la Commission d'appel de l'immigration. Plusieurs décisions ont été prises.

Voici que je voudrais savoir—et j'en ai parlé brièvement hier soir—et le ministre aura l'occasion de faire une déclaration générale à ce sujet: Quelle sera la mise en scène pour cette nouvelle mesure législative? Allons-nous recevoir du gouvernement un Livre vert, allons-nous devoir consulter un comité de la Chambre sur les problèmes relatifs à l'immigration ou bien allons-nous reprendre les choses là où nous les avons laissées en 1967 et examiner ce qui s'est passé depuis et ce qu'il faut faire?

Hier soir, le député de St. Paul's suivi de moi-même, a mentionné l'adoption de la nouvelle loi sur les textes réglementaires et j'ai le plaisir de voir que le député de Windsor-Walkerville est ici, car il se souviendra qu'au cours des débats du comité spécial qui a examiné la question des textes réglementaires, on s'est surtout inquiété de la possibilité pour le gouvernement de modifier d'un trait